

## Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **lundi 20 novembre 2023 à 11:15**

F-PF-1376480 18/12/23 *Avis en attente de pli*

AO23-04 15/11/23 **Procédure Ouverte**

**Service : CPJ / SARA BENCHEMSI**

Fourniture de carburant en station-service par le biais de cartes accréditatives pour les besoins de la Commune de L'Isle sur la Sorgue

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 15/11/23	17/11/23	<b>1845</b>	17	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale 15/11/23 à 17h10	18/11/23 <b>3/3</b>	23-160317	<u>2023_322</u>
JOUE	Intégrale 15/11/23 à 17h10	20/11/23 <b>3/3</b>		<u>2023/S223-702792</u>

**Service : CPJ**

**Référents : Sandrine GALLET**

**Classification CPV :**

Principale : **30163000** - Cartes accréditatives

Complémentaires : **09132000** - Essence

**09134200** - Carburant diesel

### AVIS DE PUBLICITE

#### VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

<b>Objet</b>	<b>Fourniture de carburant en station-service par le biais de cartes accréditatives pour les besoins de la Commune de L'Isle sur la Sorgue</b>
<b>Référence</b>	AO23-04
<b>Type de marché</b>	Fournitures
<b>Mode</b>	Procédure ouverte
<b>Code NUTS</b>	FRL06

<b>Lieu principal de livraison</b>	Pour la ville de l'Isle sur la Sorgue 84800 Isle sur la Sorgue
<b>Durée</b>	48 mois
<b>Description</b>	Fournitures de carburant en station-service par le biais de cartes accréditatives pour les besoins de la Commune de l'Isle sur la Sorgue La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. Le montant maximum annuel des prestations est fixé à 300 000 € HT.
<b>Code CPV principal</b>	<b>30163000</b> - Cartes accréditatives
Code CPV complémentaire	<b>09132000</b> - Essence <b>09134200</b> - Carburant diesel
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
<b>Forme</b>	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Options	Oui Le contrat est reconductible 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction.
Reconductions	Oui L'accord cadre est conclu pour une période initiale de 1 an reconductible 3 fois.
Conditions relatives au contrat	
<b>Autres conditions</b>	Conditions particulières d'exécution : Le marché et l'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat pour une durée de 1 an reconductible 3 fois. Aucune clause de garantie financière prévue. Les modalités de variation des prix sont détaillées à l'article 7.2 du CCAP. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
<b>Conditions de participation</b>	
	<b>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</b>
	<b>Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession</b> Liste et description succincte des conditions : Cf. article 5.1 du règlement de la consultation
	<b>Capacité économique et financière :</b> Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Cf. article 5.1 du règlement de la consultation
	<b>Référence professionnelle et capacité technique :</b>

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Cf. article 5.1 du règlement de la consultation

**Marché réservé** : Non

**Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**Renseignements**

Correspondre avec l'Acheteur

**Documents**

- Dossier de Consultation des Entreprises

**Offres**

Remise des offres le **18/12/23 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 18/12/23 à 14h00

Lieu : Mairie de L'Isle sur la Sorgue

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adoptent une forme juridique. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site :

<https://www.marches-publics.info>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre est détaillé à l'article 5.1 du règlement de consultation.

Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant :

<https://www.marches-publics.info>

Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.

Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du RC

La prestation sera financée selon les modalités suivantes :

Financement sur le budget Ville de la Commune et sur le budget du SPIC parking

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement (« factures »).

L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur.

**Marché**

Oui

**périodique :**

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**Fonds**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

## Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

[greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 15/11/23 à la publication